

tous mes respects et mes remerciements. Adieu, mon cher ami.

M. Beuret retourne à Sincapour avec d'autant plus d'empressement que, depuis son départ, sa mission a éprouvé de graves tribulations. Les païens voyaient avec dépit les recrues qu'il faisait par lui-même.

Le gouverneur fut obligé d'envoyer contre eux la force armée. Il y eut même un combat au milieu de l'île, près de l'église de St-Joseph, que M. Beuret y a élevée depuis plusieurs années.

— On lit dans l'Echo du Mont Blanc : Des proclamations de Mazzini ont été placardées sur les murs de la ville la plus fréquentée de Turin.

Comment expliquer un fait pareil ? On le ministère méprise ces manifestations mazziniennes, et il a grandement tort ; on lui a plus de force de braver les menaces de la démocratie, et alors il est perdu ; on lui envoie favorisées les excitations du mazzinisme, dans l'espoir d'en profiter contre l'Autriche ; admettez la supposition la plus favorable, elle le convaincra d'ineptie ou de connivence.

Comment expliquer un fait pareil ? On le ministère méprise ces manifestations mazziniennes, et il a grandement tort ; on lui a plus de force de braver les menaces de la démocratie, et alors il est perdu ; on lui envoie favorisées les excitations du mazzinisme, dans l'espoir d'en profiter contre l'Autriche ; admettez la supposition la plus favorable, elle le convaincra d'ineptie ou de connivence.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 26 novembre 1851.

M. le Rédacteur,

Six semaines de silence se sont écoulées depuis ma correspondance du 15 octobre, destinée à M. LaRoque, et qui probablement vous parvint et que vous fîtes insérer. Comme vous avez dû le voir, en finissant cette correspondance j'apprenais la retraite de l'estimable prêtre qui depuis dix ans me comble de la plus bienveillante affection, et son arrivée en France. Sa lettre du 22 septembre dernier, expansive et joyeuse, me parlait de mille choses agréables, mais il n'était nullement question de la conduite que je devais tenir à votre égard. Devez-vous continuer mes récits de chaque quinzaine, ou devez-vous les interrompre tout-à-coup ?

Momentanément, je m'arrêtais et j'attendais, bien persuadé que cette attente ne serait pas de très longue durée. En effet, le samedi, 15 novembre, un zouche du soleil, le bateau à vapeur le Dragon, descendant de Châlons, arrivait à Lyon, entraînant voyageurs, Mgr. Priace, MM. LaRoque, Désautels et Fréchet. Un paisible hôtel à l'abri de notre cathédrale et tout près de ma modeste demeure, reçut ces augustes et bien aimés voyageurs. Je n'entreprendrais pas, monsieur, de vous dépeindre toutes les jouissances que j'ai éprouvées pendant les jours qu'il m'a été donné de posséder vos oncles et succèdes compatriotes. De quel intérêt pourrait être pour vous le récit des joies d'un obscur Européen ? Et puis, il est de ces souvenirs que le cœur absorbe entièrement pour en faire la joie de la vie entière, pour s'en servir de rayon pendant les temps de calamités que les événements pourraient amener sur nos têtes... Ils sont partis, ces chers visiteurs, et il me semble à chaque instant que je vais les revoir, que j'étais en conversation avec eux... Un coquet bateau à vapeur de la Saône les avait amenés à Lyon, un majestueux bateau du Rhône les entraîna rapidement loin de Lyon le vendredi, 21 novembre. Un petit désagrément vint bientôt arrêter la marche altière de ce bateau. Les eaux du Rhône étaient très basses, et le bateau à découvert de nombreux petits bancs de gravier. Arrivé en face de l'embouchure de la Saône, il s'engrava. Il fallut quelques heures pour le tirer de ce mauvais pas, après quoi il reprit sa route, et nos voyageurs durent arriver le samedi dans la joyeuse Viviers, petite ville bâtie sur les bords du Rhône, à 90 lieues de Lyon, et dans la cathédrale de laquelle, en bon dimanche dernier le sacré de Mgr. Tachet, qui aura pour diocèse les régions les plus glorieuses de l'Amérique du nord.

D'après le plan conçu à Lyon, Mgr. Priace, MM. LaRoque, Désautels et Fréchet, auxquels s'est joint M. Lagore, ont dû quitter Viviers hier, mardi, pour aller s'embarquer à Marseille. Les cinq voyageurs canadiens pensent pouvoir saluer la ville éternelle samedi, le 29 courant, si le temps ne vient pas à l'encontre. Pour donner à vos compatriotes un souvenir de leur patrie et pour leur ménager de douces

illusions, Dieu et l'atmosphère semblaient avoir fait un miracle. D'abord, pendant leur séjour à Lyon, il a tombé beaucoup de neige, chose rare dans le mois de novembre à Lyon ; ensuite, n'était-ce pas un miracle de voir réunis, si loin du Canada, cinq enfants de Montréal, tous joyeux de se retrouver sur la terre étrangère et sur le chemin de la ville éternelle ?

Pendant nos agréables entretiens, M. LaRoque a eu la bonté de me parler quelquefois de vous, monsieur, avec la plus grande bienveillance ; il m'a encouragé à continuer pour vous l'œuvre stérile, hélas ! que j'étais si heureux de remplir quand il avait la direction des Melanges Religieux. Je me suis rendu à son invitation, et je ferai en sorte d'être agréable, soit à vous, soit à vos lecteurs.

Vous comprenez, monsieur, tout ce qu'il y a d'ardeur dans une pareille tâche ; soyent les matériaux manquant et pourtant il faut rendre son thème intéressant. De la naissance des perplexités et des ennuis que les lecteurs ne comprennent pas toujours de la résulte monotone et une aridité qui choquent et indisposent. Pourtant je ferai en sorte de ne pas être insipide, et quand il arrivera que les nouvelles politiques seront dénuées d'intérêt, je choisirai un sujet intéressant, pour faire quelque diversion.

Jusqu'à révocation de votre part, monsieur, je continuerai de vous expédier chaque quinzaine, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, un récit détaillé de tout ce qui se passera d'intéressant sur le continent européen ; je vous parlerai surtout de ma patrie que j'aime tant et qui pourtant me fait tant souffrir. Je la voudrais voir si heureuse, si grande, si prospère, cette pauvre France ! Mais que peut-on pour elle mes vœux et mes efforts ! Laissons à Dieu le soin de la grande œuvre Spectateur silencieux et sévère, je regarderai passer les événements et vous en tiendrai compte... Puissent, monsieur, de bons rapports s'établir entre nous ; prissions-nous longtemps échangeur des souhaits et de loyaux sourires ! (1).

Les événements ont pressé le pas, depuis la dernière fois que je vous écrivis ; plus de jour, beaucoup de tristesse, beaucoup plus d'inquiétudes encore ont pénétré dans le cœur humain ; c'est en vain que nous voudrions nous affranchir de tout cela ; plus nous voulons faire la chasse à nos pensées acablantes, plus elles nous harcèlent, plus elles nous aiguillonnent et nous forcent à ramener constamment notre pensée à cette ère de désolation et de douleurs qui avance à grands pas. Sur quelque point de l'horizon que se trouve la pensée, il est impossible de prévoir un dénouement pacifique à la singulière situation que le gouvernement de février nous a faite. Vous ne voudrez pas le croire, mais la république nous a fait beaucoup de mal. Et, comme si ce n'était pas assez, voilà que tout le personnel de l'Élysée vient mêler à ce chaos un flot de prétentions renouvelées d'insatiables ambitions éclusées dans les antichambres ministérielles.

C'est le désordre dans les ténèbres. Les jours passent rapidement, les embarras augmentent et la lumière ne se fait pas. Beaucoup d'honnêtes gens, flegmatiques de tempérament ne manquent jamais de s'écrier au moins vingt fois chaque jour : "Laissez faire, tout s'arrange !". La belle affaire, ma foi, que cela. Oui, en effet : ou le diable sera de la partie, ou tout s'arrangera, mais après que tout aura été dérangé. L'Assemblée législative a repris ses travaux, mais elle ne semble marcher de sottise en sottise. Donnez donc trois mois de vacances aux représentants, envoyez les dans leur pays, laissez-les aller dans l'opinion de leurs mandataires pour les métamorphoser de la sorte ! Et puis, le pouvoir exécutif de son côté ne semble-t-il pas faire tous ses efforts pour être le seul maître, le seul souverain ? Le ministère de pacotille qu'il a choisi est-il bien sérieusement un corps constitué ? Que signifie cette cordiale entente entre le président et la gauche et la montagne ? Comment avez-vous qualifié et jugé cette présentation, ce rejet et cette discussion sur la loi électorale du 31 mai 1850 ? Et ce vote inqualifiable du 19 novembre, que prouve-t-il ? Ne prouve-t-il pas qu'il a tué l'Assemblée législative, et Dieu veuille que du même coup il n'ait pas tué le gouvernement parlementaire en France. Nagnère le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif fonctionnaient parallèlement, d'un côté le pouvoir exécutif est resté debout. L'Assemblée a abdiqué son principe de force matérielle qui à un jour donné aurait pu la préserver d'un envahissement. Quelle tremble que bientôt elle ne soit obligée de sauter par les fenêtres !

Débruitez-vous, si vous le pouvez, la pensée qui a fait voter les mandataires pour l'Élysée ; dites moi quel est leur but, car il est flagrant ; j'ai cherché à le leur faire, mais je n'ai pu en venir à bout. La république obéit fatalement et aveuglément à sa mission ; elle continue son œuvre de démolition, tous ses serviteurs lui sont fidèles. Peut-elle parfois offrir de véritables garanties à ses citoyens ? Non, en France cette forme de gouvernement ne peut être autre chose que le passage violent de la dictature d'un seul à l'anarchie de l'émietté à l'état de siège. Voilà bientôt quatre ans que la France en poursuit l'essai et l'on peut voir quelles en sont les conséquences. Ne faut-il pas voir sans cesse dans la rue des régiments ou des barricades ? Encore quelques mois et l'expérience sera complète ; encore nous fondera-t-il être assez sages pour en profiter.

Revenons maintenant à notre sujet. Quatre cent six voix ont donné raison à l'Élysée ; le ministre de la guerre actuel qui paraît n'avoir d'affection que pour le président de la république et qui n'aime guère l'Assemblée, ne choisira-t-il pas lui-même les régiments qui

devront en cas de besoin marcher au secours de l'Assemblée ?

Laissons au temps le soin de comprimer ou de dissiper les doutes de beaucoup d'hommes sages qui prévoient dans tout cela un orage terrible, et occupons-nous un peu d'autres pensées.

J'aurais peut-être encore beaucoup de choses à vous dire sur les événements qui se sont succédés, mais vous savez peut-être tout cela sous une couleur ou sous une autre. Laissez-moi parler d'une femme, martyre de son héroïsme et de sa résignation ; laissez-moi vous dire combien de larmes ont été repandues à la nouvelle de la mort de Marie Thérèse de France, duchesse d'Angoulême. Ce tribut payé par nous admiration et non attendrissement tous sera sans doute agréable. Le 19 octobre à onze heures du matin, Marie Thérèse de France rendit le dernier soupir. Dieu n'a pas permis qu'avant d'expirer elle appartint à la prison sur la terre de France, ou tant de crimes entouraient son lit. Bien des cœurs conservent cet espoir, mais nous sommes dans un temps où chaque jour enlève une espérance, et où bientôt il ne restera plus rien de tout ce que nous avons aimé. Faut-il voir dans cet exil poussé jusqu'au tombeau, cette preuve mystérieuse et fatale que de nouvelles tempêtes menacent la France ? L'œuvre du mal se continue et lorsqu'on devine sa puissance à la grandeur des coups qu'il porte, les âmes les plus fortes ne peuvent se défendre d'un lugubre pressentiment.

Deux mois seulement la vie entière de Marie Thérèse de France : souffrance et résignation. La douleur lui fut prodiguée dès ses plus jeunes ans et on peut dire qu'elle en reçut jusqu'à sa mort. Frappée dans ses plus chères affections, brisée par la violence et la multiplicité des coups qui l'accablaient, mille fois prête à succomber sous le poids de l'adversité la plus impitoyable, elle trouva dans son cœur cette force divine qui rend les plus faibles invincibles et les donne en exemple au monde. Elle s'appuya constamment sur la religion comme sur un appui inébranlable, et y puisa cette haute vertu qui la fit résister à tous les orages et la maintint plus grande encore que son infortune. A l'âge où la plus humble fille des champs dort en paix sous le pauvre toit qui l'abrite, le fils de Louis XVI avait pour asile un cachot et dormait au milieu des rires grossiers et des injures d'une poignée de misérables. Emportée un matin par la fureur aveugle de la révolution qui broyait tout ensemble dans son vol le père et les enfants, le royaume et le roi, elle avait été arrachée brusquement des bras de ses affections pour tomber dans les autres ténèbres et avilis d'une prison. Dès ce moment, l'université la prit, s'empara d'elle et ne la quitta plus. Marie Thérèse grandit à l'ombre glaciale de la conciergerie. Longtemps elle n'eut pas d'autres conversations que la prière et les caresses désespérées de sa mère. Un regard tempé de larmes, un sourire éteint aux lèvres unies d'un serviteur hâlé, un baiser pris et rendu dans les bras de Marie Antoinette, quelquefois le rire ingénu de son père, l'infortuné Louis XVII, voilà les seuls objets de ses joies pendant cette dure et longue captivité... Bientôt son père, sa mère et cet ange qui les hommes appelaient madame Elisabeth, portèrent leur tête sur l'échafaud. Leur non seul faisant leur crime. De toute cette famille où brillait d'un si pur éclat les plus hautes vertus, il ne restait que deux enfants. On pourrait croire que la révolution, lassée de crimes et de sang, allait s'arrêter devant les deux victimes innocentes. Mais non ! Sous le titre de gouvernement, il y avait un troupeau de bandits à qui il fallait chaque jour de nouvelles victimes, qui prélevaient la dime de la sacristie. Ouvrez, monsieur, les histoires impartiales du temps, les commentaires de la jacobinerie même, et vous verrez à quels horribles traitements furent livrés ces deux pauvres enfants. Après tant de haine si lâchement combinée et ménagée, un coup de hache aurait été un bienfait. Le drapeau succomba. La démagogie l'avait pris beau et souriant, plein de vie et de feu, c'était le rindit chétif épuisé, mort. Sa jeune sœur Marie Thérèse, pleura longtemps sur tant d'intelligence, de vertu et de sainteté éteintes, et ses douleurs personnelles s'accroissaient du spectacle des maux qu'elle ne pouvait ni combattre, ni amoindrir, et qu'une plume ne saurait dépeindre.

Louis XVII mort, Marie Thérèse resta seule. Elle avait alors dix-sept ans. Son héros que mère lui avait légué avec la bonté de son cœur et la grâce de sa personne, ce fier courage qui remontait sans efforts au niveau des plus grands sacrifices. Seule, élevée dans un cachot humide, presque sans pain, privée de tout, la fille des Bombas s'inclina sous la main de Dieu sans prier sans celle de ses hommes. Elle pria pour sa famille, elle pleura pour la France...

Il y avait alors tant d'ignominie au cœur de la plus vaillante nation du monde, que pas une voix n'osa s'élever contre ce martyre de deux enfants. Il avait subi de quelques mois à Rolsperre pour faire de ce peuple jadis si brave et si généreux un peuple de faibles et de lâches. Pourtant une ville intéressée en faveur de la malheureuse orpheline ; bientôt d'autres villes suivirent cet exemple, mais la convention ne remplit pas sa prisonnière sans rayon. La fille de Louis XVI fut traitée par la république en prisonnière de guerre, et sa délivrance payée la liberté des représentants que Dumouriez avait livrés à l'Autriche.

Marie Thérèse exilée rejoignit son oncle Louis XVIII à Milan, où, pour obéir au vœu de son père, elle épousa le duc d'Angoulême, fils d'un roi. Marie d'Artois... Rendue à sa famille, elle devint l'ange de la consolation. L'exil qui l'avait frappée en 1795 devait encore la frapper deux fois, mais la trouver toujours calme et sérieuse dans l'adversité, comme elle était simple et bienveillante sur les marches du trône.

Marie Thérèse de France est morte dans la vertu comme elle a vécu dans le malheur. Aucune autre existence dans les annales de la royauté, si fertile en catastrophes, ne peut donner une idée de cette grande infortune si noble et supportée. Convertie de sang dès le berceau, couverte de larmes toujours, elle n'a connu de la vie que ses peines, et de la royauté que ses désastres ; elle a marché dans la tourmente, laissant à chaque pas ceux qu'elle a le plus aimés. Il me semble que si Marie Thérèse avait rendu son âme à Dieu non loin de ce temple qui a vu le martyr de sa race, le pardon eût été accordé à la France, mais cette mort, après un si long exil, cette mort qui la surprend loin de la terre natale, ne semble-t-elle pas nous dire que d'autres calamités nous attendent, et que, châtée par soixante années de révolutions, la France doit être châtiée encore ?

M. L. M. C.

elle était simple et bienveillante sur les marches du trône.

Marie Thérèse de France est morte dans la vertu comme elle a vécu dans le malheur. Aucune autre existence dans les annales de la royauté, si fertile en catastrophes, ne peut donner une idée de cette grande infortune si noble et supportée. Convertie de sang dès le berceau, couverte de larmes toujours, elle n'a connu de la vie que ses peines, et de la royauté que ses désastres ; elle a marché dans la tourmente, laissant à chaque pas ceux qu'elle a le plus aimés. Il me semble que si Marie Thérèse avait rendu son âme à Dieu non loin de ce temple qui a vu le martyr de sa race, le pardon eût été accordé à la France, mais cette mort, après un si long exil, cette mort qui la surprend loin de la terre natale, ne semble-t-elle pas nous dire que d'autres calamités nous attendent, et que, châtée par soixante années de révolutions, la France doit être châtiée encore ?

M. L. M. C.

ANNONCES.

APPAREIL MECANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informons respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des échantillons ou en voir l'atelier de menuiserie, Rue CHRISTOPHE, (près la Maison de Providence), No. 5. EDOUARD PEPIN, JOSEPH CHRISTIN.

Montreal, 16 décembre 1851.

UN vente à la Librairie des Soussignés : les deuxième et troisième volumes de Documentary History of the State of New-York.

BY E. B. O'CALLAGHAN M. D. E. R. FABRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3. Montreal, 16 décembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

SEPTIÈME-ANNIVERSAIRE.

OMAGNE, le 20 du courant. L'INSTITUT-CANADIEN célébrait le SEPTIÈME ANNIVERSAIRE de sa fondation. J. G. Barthe, etc., Avocat, donnera en cette circonstance une lecture publique dans la SALLE DES OMBRES, Grande Rue St-Jacques. Après quoi sera proclamé le nom de l'auteur qui aura remporté le prix du concours ou verra par l'honorable de Boucherville. A cette séance sera aussi lu le septième rapport annuel du Comité de Régie. Le public est respectueusement prié d'assister. Les sièges seront réservés pour les dames. Entrée libre et gratuite à cette séance, qui commencera à 8 heures P. M.

Par ordre HECTOR FABRE. S. A. I. C.

HISTOIRE Religieuse, Politique et Littéraire de la COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur des documents inédits et authentiques par J. CRETINEAU JOLY. Ouvrage orné de PORTRAITS.

6 beaux Volumes in-12 pour QUINZE CHELINS. En vente chez E. R. FABRE ET Cie. Montreal, 9 décembre 1851.

NOUVEAU

TOUTES informations, relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente six ans, complètement vêtu d'étoffe du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueuil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, seront reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Sorel. 28 Nov., 1851.

BAZAR ANNUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL.

POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES.

AURA lieu cette année LUNDI, le 15 Décembre et les JOURS SUIVANTS, dans la Salle de "Plaisir Catholique" (St. Patrick's Hall) que l'on a bien voulu prêter pour l'occasion, au coin de la Place d'Armes, sous la direction de NADAME LA MAITRESSE.

- Mad. C. S. Chérier, Mad. Donegani, " A. M. Desjard, " Lepron, " Delverchio, " Desbarats, " Delcombe, " Levesques, " Conillar, " J. U. Beaudry, " Consol, " Coursol, " C. A. Brault, " Loranger.

Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons au plus tôt à aucune de ces dames. On prie les personnes charitables d'assister. Les portes seront ouvertes à 5 heures P. M. et les autres jours à 1 heure, P. M.

NON RESPONSABILITE DE BETTES.

Le Soussigné, ci-devant de Beauharnais, maintenant L de la paroisse ST. GERVASE, prévient le public que JOSEPH BLEAU, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'AUCUNE DETTE qu'elle pourra contracter. JEAN BAPTISTE DEVOYAU. Ste. Geneviève, 16 octobre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole élémentaire dans la paroisse de BLAIREUX-DIE. Les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé. Montreal, le 1 septembre 1851.

CHABRON.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal aura, durant cet hiver, A VENDRE :

CHARBON de première qualité, en gros morceaux pour Grilles;

— AUSSI — CHARBON pour Forgerons de première et seconde qualité.

Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown.

COKE.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal, durant cet hiver, DELIVERA SON COKE, (convenable pour Foyers et Grilles) dans aucun endroit dans les limites de la cité, à

25 CHELINS par Chaldron.

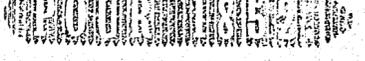
DES ORDRES ECRITS pourront être laissés au Bureau de Poste ou dans la BOITE de la Compagnie du Gaz, au Medical Hall, Grande Rue St. Jacques.

Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown.

Montreal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER

ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL



A vendre chez E. R. FABRE ET Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montreal, 28 novembre 1851.

Nouvelles Gravures Françaises

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE, etc. etc. et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE.

Montreal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR.

NOTA BENE

Les Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Adresse : Grande Rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hôtel Tém et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montreal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE :

Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'Église), No. 9. J. B. LABELLE.

Montreal, 31 octobre 1851.

N. B. — Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'ouvrage, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Évêché.

LOUIS RICARD,

AVOCAT :

RUE ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault.

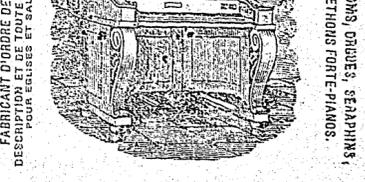
Montreal, le 17 octobre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages qu'elle lui offrirait. S'adresser à ce bureau. Montreal, 9 Septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



AMMONIONS, ORGUES, SEPTIMANS, ÉCOPIONS, FORTE-PIANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élegance des formes sont d'usage garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet établissement en état de contribuer aux divers améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des forte-pianos, et de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, l'PHARMONIUM et le ÉCOPION sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangements par la perfection actuelle de leur structure que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B. — On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine un parcelle des notions qu'exige la fabrication d'orgues, et qu'aussi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, — ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer, que celui de remédier et de faire un objet passable d'une nichosse faite que l'on décora de nom d'OEUVRE.

Montreal, 4 Septembre 1851.